

La rédaction est fière de vous présenter



Le Bûcher
n°13

La rédaction du journal *Le Bûcher* est composée d'élèves volontaires du lycée, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la création du prochain numéro !

Les Défis de la Génération Z : Face aux bouleversements de notre époque

La génération Z, née à l'ère du numérique, est confrontée à des défis inédits qui façonnent notre avenir de manière profonde. Parmi ces défis, plusieurs problématiques majeures ont un impact direct sur notre vie : le réchauffement climatique, la réforme des retraites, l'évolution du numérique et beaucoup d'autres... Evidemment, vous avez tous entendu parler de ces sujet... Vous en êtes témoins chaque jour. Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder autour de nous pour être confronté à notre réalité.

Mais aujourd'hui nous vous présentons un numéro qui aborde ces sujets d'un point de vue interne. Nous, membres de la génération Z, nous proposons un nouveau regard sur notre monde... Sur notre monde et tous les problèmes auxquels nous faisons et devons faire face dans un futur proche (très proche).

En vous souhaitant une excellente lecture,
Très sincèrement,
La rédaction.

Rédactrice en chef : Clémence B.

Maquettiste : Constance V.

Illustratrice : Sanaa R.

Rédacteur·ice·s :

Adèle J. Fiona, Joni B. Clémence B.
A. Khadija C., Simon D

Directrice de publication : S. N.
(professeure-documentaliste)

Date de publication : Juin 2023

Nous rappelons à nos lecteur·ice·s que les opinions exprimées dans les différents articles ne sont pas forcément partagées par toute l'équipe de la rédaction et n'engagent que leurs auteur·ice·s. Nous vous invitons à vous forger votre propre opinion !

Sommaire

Nouvelles technologies : allez-vous "liker" la face cachée? p.4

Coup de gueule : le projet Willow p.7

 **Le cri des femmes afghanes - rencontre avec Leili Anvar p.9**

 **Viersprachig, humorvoll, dynamisch und aktiv, das ist Marén Berg! p.11**

La réforme du bac et Parcoursup - Interview p.13

**« Les races n'existent pas, pourtant le racisme existe. »
- rencontre avec Marcel Kabanda p.15**

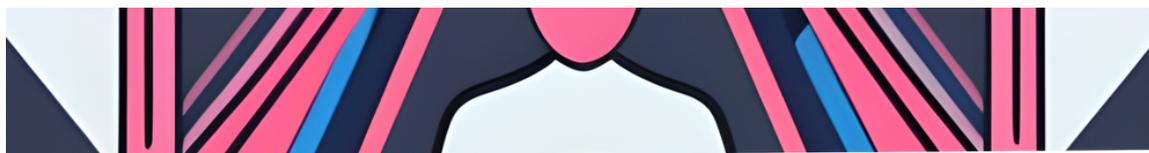
Une réforme des retraites qui se passe mal ? p.17

Les recommandations de la rédaction p.20

Journal réalisé au sein du Lycée International Jeanne d'Arc, 16 rue P. Fourier, 54000 Nancy

Journal imprimé **Régnière Imprimerie** (39 Route de Blainville, 54110 Dombasle/Meurte)

Nous tenons à remercier La Maison des Lycéens (du LIJA), Régnière Imprimerie pour nous avoir aidés dans ce projet.



Nouvelles Technologies :

Allez-vous “liker” la face cachée ?

Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre vie quotidienne, que ce soit via les téléphones, tablettes et ordinateurs ou dans nos habitudes de travail, de déplacements et de loisirs. Malgré le rêve que les nouvelles technologies vendent par leurs fonctionnalités avancées, leurs appareils photos haute définition et leur rapidité, le revers de la médaille est tout différent et chaque adolescent se retrouve confronté à divers problèmes émanant des technologies mettant leur santé mentale et physique en danger. Ces technologies sont-elles la réponse à nos problèmes de demain ou bien divisent-elles encore plus l'humanité ?

La technologie offre de nombreux avantages de communication et d'information comme éviter les déplacements grâce aux appels en visioconférence ou aux commandes d'articles en ligne. Mais alors que les entreprises voudraient nous vendre constamment une image éco-responsable de leurs produits smart-tech, ce que l'on appelle le “greenwashing”, la réalité est toute autre : rappelons-nous qu'il faut 90 000 litres d'eau pour produire un smartphone selon NegaOctet*.

La croissance des nouvelles technologies soulève des problèmes environnementaux graves. Il faut toutefois décortiquer ce processus pour prendre conscience de la longue chaîne d'humains qui y sont impliqués et qui sont malheureusement souvent des enfants. Tout commence par l'extraction des minéraux stratégiques trouvés dans les smartphones comme le cobalt et le coltan. En République Démocratique du Congo, selon l'Unicef, 40 000 enfants travaillent dans des mines dans des conditions affreuses pour extraire les matériaux nécessaires à nos précieux smartphones. Le pays possède des sols très riches en terres rares, indispensables à la production de produits high-tech. Les enfants, pour les plus jeunes, âgés de 7 ans seulement, travaillent sans relâche, au même titre que les adultes dans ces mines, sous-équipés en vêtements de sécurité et exposés aux nuages de poussière et aux risques constants d'éboulement de mines. Ils seraient rémunérés à hauteur d'1 à 2 dollars par jour. Toujours selon l'Unicef, 80 décès d'enfants auraient été recensés sur une année dans les mines même s'il ne s'agit là que des décès officiels enregistrés.

Quant à l'Asie de l'Est où sont principalement assemblés les smartphones, là encore les géants des nouvelles technologies restent très discrets sur le processus de production et d'assemblage. Il est facile pour ces entreprises de fuir leurs responsabilités en matière de droits des ouvriers, car ils passent souvent par des sous-traitants, comme Foxconn pour Apple, pour n'en citer qu'un. Selon China Labor Watch, une ONG basée à New York missionnée pour la défense des droits des travailleurs en Chine, dans les usines, les employés ne peuvent pas démissionner pendant les périodes de pointe, doivent faire obligatoirement des heures supplémentaires et ne reçoivent souvent pas d'équipements de protection. De plus, les journées de travail sont longues avec seulement deux pauses pour une journée de 8h à 21h.



Pour ce travail répétitif, épuisant physiquement et mentalement, les employés vivent souvent avec un salaire inférieur à leurs besoins. Pour arrondir leur maigre salaire d'environ 260 dollars par mois, (toujours selon China Labor Watch), ils sont poussés à parrainer des membres de leurs familles et amis et s'ils n'y parviennent pas, ils ne peuvent prétendre aux heures supplémentaires, rémunérées 1.5 fois de plus que les autres heures.

Enfin, selon cette ONG, si les employés n'atteignent par leur quota de production de smartphones par équipe (jusqu'à plusieurs milliers par jour en haute saison), les heures supplémentaires deviennent obligatoires et non payées.

Et de l'autre côté de l'Océan Pacifique ? Dans nos sociétés occidentales où les enfants sont de plus en plus touchés par des problèmes d'addiction et d'angoisse liés à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Il faut savoir que selon Eurostat, plus de trois quarts des 16-24 ans sont présents sur les réseaux sociaux, à un âge critique où chaque jeune est en train de construire son image et où les réseaux sociaux peuvent nuire à leur confiance en soi. Même s'ils présentent des atouts comme la communication instantanée et l'augmentation de la créativité (par la publication des photos et vidéos), les réseaux sociaux participent activement à l'isolement des jeunes. Ceux-ci limitent leurs interactions sociales et peuvent très rapidement s'enfermer dans une bulle, les coupant de la réalité et de leurs problèmes. Les risques de dépression, d'idées noires et de manque de confiance en soi sont de plus en plus importants quand la consommation de réseaux sociaux augmente. Les réseaux sociaux donnent constamment l'impression que la vie des autres est meilleure que la nôtre et que tout le monde est constamment en train de s'amuser. Les adolescents sont donc confrontés au phénomène que l'on appelle "FOMO" de l'anglais "Fear Of Missing Out" et qui se traduirait par "L'angoisse de manquer une information importante" en n'étant pas connecté à tout moment. Ce phénomène peut se traduire par un sentiment de jalousie pour ne pas être conviés à une sortie entre amis. L'adolescent vit sa vie à travers ce que les autres font. Selon TrustPulse, 59 pourcent des utilisateurs des réseaux sociaux sont touchés par ce phénomène.

Enfin, à cause de leur constant besoin de montrer leur vie sur les réseaux sociaux, les jeunes utilisateurs se retrouvent souvent en situation de discuter avec des inconnus car l'algorithme des réseaux sociaux partage le contenu posté partout dans le Monde.

En effet, un adolescent sur 10 déclare avoir eu une communication intensive avec une personne qu'il ne connaissait pas auparavant. Même s'il peut s'agir d'un atout pour découvrir des personnes ayant les mêmes centres d'intérêt que nous, il va sans dire que beaucoup de personnes sont mal intentionnées et peuvent demander des photos dénudées, de l'argent, voire mentir sur leur identité. Selon Elle France, 75 pourcent des jeunes ont déjà envoyé des "nudes" et le phénomène ne se limite pas aux couples. Selon ce rapport, le chiffre ne fait qu'augmenter, ces photos étant rentrées dans les pratiques courantes de la plupart des jeunes. Ce phénomène inquiète les adultes car il est courant de nos jours que les photos d'un.e jeune soient partagées à son insu et fassent rapidement le tour de la toile. Cela constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 euros d'amende mais les nouvelles technologies assurent souvent l'anonymat des utilisateurs et plusieurs cas restent impunis par la loi. Les effets sur les victimes sont ravageurs, perte de confiance en soi et paranoïa pour n'en citer que certains.

On vit dans une ère où les informations circulent rapidement entre les utilisateurs qui sont poussés à poster pour rester "trendy" et qui restent sur la toile pendant de longues années. Il en est de même pour la rapidité du progrès qui incite constamment à l'achat de nouveaux appareils neufs alors que les nôtres sont fonctionnels. Il va donc de soi qu'il est temps de nous poser la question de l'impact de nos pratiques de communication sur l'environnement et la protection de nos données personnelles.

Joni B.

**NegaOctet : référentiel de mesure de l'impact environnemental des services numériques, construit par des experts du numérique responsable.*



Le projet Willow

Ah l'écologie, le climat, l'environnement ... tant de mots que notre génération entend à n'en plus finir. Evidemment l'avenir de notre planète nous préoccupe, rien de plus normal avec les rapports du GIEC qui ne cessent de paraître, nous indiquant que nous fonçons droit dans le mur, et que même si nos dirigeants entreprenaient de réels changements pour réduire l'impact du réchauffement climatique sur les populations, ça ne servirait même pas à le ralentir. Tout ce qui nous reste à faire est d'essayer de nous adapter à ce qui nous attend, bref rien de très réjouissant pour nous, qui dans quelques années allons devoir subir les conséquences des actes des générations précédentes. Mais ce qui peut faire grincer des dents, c'est de voir une des plus grandes puissances mondiales réduire à néant tous les efforts mis en œuvre pour limiter l'impact du réchauffement climatique sur nos vies. Je parle ici des États-Unis et de leur président Joe Biden qui paraissait, lors de son élection, plus résonné que Donald Trump. Eh non, oups en fait ils sont tous pareils, welcome to « the Willow project ».

Vous avez certainement entendu parler du projet Willow ou "Willow project". C'est l'un des plus gros projets pétroliers des États-Unis dirigés par la firme transnationale ConocoPhillips. Concrètement le but est d'exploiter une partie de l'Alaska qui appartient aux États-Unis, et qui est extrêmement riche en pétrole, puisqu'elle en renferme potentiellement 8,7 milliards de barils. Mais pourquoi est-ce que le projet Willow est devenu si viral ces derniers mois ?



Le projet avait été initialement approuvé par le gouvernement de Donald Trump en 2021, mais les associations de défense de l'environnement dont le Sierra Club avaient réussi à le faire retirer

. Cette décision a été une victoire et était censée le rester. Cependant, le 13 mars 2023, le nouveau président des Etats-Unis Joe Biden est revenu sur cette résolution. Pour beaucoup d'américains et de citoyens du monde la prise de position de l'administration Biden a été vue comme une trahison, puisque l'un des temps forts de la campagne électorale de Joe Biden avait été de promettre de « ne pas autoriser de nouveaux forages pétroliers et gazières sur les terres fédérales », notamment en Arctique. Le gouvernement a justifié cela en mettant en avant la création d'emplois que ce projet entrainerait (2500) et le fait qu'il contribuerait à l'indépendance énergétique des Etats-Unis. Selon un article du Monde, publié le 15 mars 2023, le forage permettrait d'extraire à terme l'équivalent de 40 % de la production actuelle de l'État. Cette dernière excuse a d'ailleurs été rapidement démontée, notamment par le professeur en Sciences du système terrestre à l'Université de Stanford, Rob Jackson : « Il y a 50 ans, en pleine crise pétrolière, nous avons eu besoin de la réserve stratégique de pétrole de l'Alaska. Mais nous n'en avons aujourd'hui plus besoin »

L'administration Biden s'est aussi félicitée de n'avoir accepté QUE 3 sites de forage sur 5 d'abord demandés par ConocoPhillips...Super, merci beaucoup !

« La pollution carbone qu'il va relâcher dans l'air aura des effets dévastateurs pour nos populations, la vie sauvage et le climat. Nous allons en subir les conséquences pour les décennies à venir. »
- Sierra Club

Ce retournement de situation est particulièrement inquiétant, puisque l'exploitation de pétrole en Alaska entrainerait des conséquences irréversibles sur l'environnement. En effet, le projet Willow pourrait provoquer l'émission de plus de 239 millions de tonnes de CO2, soit l'équivalent par an de 60 à 64 centrales à charbon. D'après Rob Jackson, « si nous continuons à extraire ce pétrole, nous allons pousser le climat bien au-delà des niveaux de sécurité en matière d'augmentation des températures. » Les effets négatifs du projet concernent non seulement le climat, mais aussi les habitants de la localité de Nuiqsut. Cette communauté est, et le sera encore plus dans les années à venir, exposée à des préjudices, comme aux fuites de gaz et de pétrole, ou encore à la pollution toxique émanant des infrastructures pétrolières et gazières.

Aujourd'hui, l'hashtag #stopwillow compte 426,9 millions de vue sur TikTok et les organisations de défense de l'environnement tentent de nouveaux recours en justice. De nombreuses pétitions circulent en ligne demandant le retrait du projet. Comme quoi, tout espoir n'est pas perdu. Nous sommes une génération qui sait se mobiliser par de nouveaux moyens, ces chiffres et différentes actions en témoignent. Nous n'avons pas encore tourné la page et ne devrions pas nous laisser faire si facilement car ce serait laisser la porte ouverte à d'autres projets de ce type, peut être de plus grande ampleur encore. Alors n'abandonnons pas et battons-nous pour notre futur, #stopwillow.

Clémence B.

Le cri des femmes Afghanes



Friday 7th of April Leili Anvar an Iranian author came to our school to introduce her book in the Project "Books of Elsewhere" or in French "Livres d' Ailleurs". She is a writer and a translator specializing in poetry and Persian culture, she also is a lecture in languages and Persian literature at the INALCO. She introduced us to her newest project, a collection of multiple poems written by Afghan women that she translated because she believed that those women deserved to be heard and acknowledged since the matters of Afghan women are rarely spoken about. The collection is named "the Cry of Afghan women " in French "le cri des femmes afghans " It is indeed a cry from these women deprived of their freedom and of their fundamental rights as human beings. This collection moved us and made us more aware of Afghan women's conditions.



Vendredi 7 avril, Leili Anvar une auteure iranienne est venue dans notre lycée pour présenter son livre dans le cadre du projet "Livres d'ailleurs". Elle est écrivaine et traductrice spécialisée en poésie et spiritualité persan, elle est également maître de conférences en langues et littératures persanes à l'INALCO. Elle nous a présenté son nouveau projet, une collection de plusieurs poèmes écrits par des femmes afghanes que Leili Anvar a traduits parce car elle savait que ces femmes méritaient d'être entendues et reconnues sachant que les injustices des femmes afghanes sont rarement évoquées. La collection se nomme « le cri des femmes afghanes » cette collection est bien un cri de ces femmes privées de leur liberté et de leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains. Cette collection nous a émues et sensibilisées à la condition des femmes afghanes.

Khadija C.

Leili Anvar, née à Téhéran, est une écrivaine et traductrice française, spécialiste de la poésie et de la spiritualité persanes. Elle est maître de conférences en langue et littérature persanes à l'INALCO, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

« Le cri des femmes afghanes, Anthologie établie et traduite par Leili Anvar » aux Éditions Bruno Doucey, 2022.

« En Afghanistan, depuis longtemps déjà,
L'oiseau noir de la peur paraît s'être juché
Sur l'épaule des femmes. »

Oppression faite aux
femmes sous les Talibans.

Ivre, je me remettrai à chanter
Je ne suis pas le faible saule
Qui tremble à tous les vents
Je suis afghane, il est donc légitime
Que sans cesse je parle en cris.

"Les femmes afghanes lisent et écrivent
Des vers. Des chants. De la poésie.
Les langages se délient. L'âme trouve
Une voix. »

Bac littéraire, école
préparatoire pendant
deux ans, école
supérieure.

« L'auteure est très abordable : c'est une femme
qui a bon cœur et qui est passionnée par son
Histoire. »

Angéline

« En plus d'être enrichissante, cette rencontre m'a
permis d'ouvrir les yeux sur les droits des femmes
d'autres pays. »

Célia



« Cette rencontre m'a réconcilié avec la poésie »

Amaury

Lelji Anvar

A résidé en Iran jusqu'à ses 15 ans.
Déscolarisée pendant 2 ans à cause de la guerre
en 4^{ème} et en 3^{ème}.

« J'ai été confronté de plein fouet aux
souffrances des femmes afghanes. »

Sacha

Viersprachig, humorvoll, dynamisch und aktiv, das ist Marén Berg!

*Polyglotte, pleine d'humour, dynamique et active,
voici Marén Berg*



Am 9. Februar hat die deutsche Sängerin Marén Berg unser Gymnasium besucht. Am Abend davor haben manche Schüler aus Abibac und Section Euro ihr Konzert am Autre Canal besucht. Wir hatten die Gelegenheit, sie zu interviewen und mehr über diese interessante Person zu lernen.

Marén Berg ist eine deutsch-französische Sängerin. Obwohl sie überhaupt nicht von französischer Herkunft ist, lebt sie seit langem in Paris, weil sie sich in dieses Land und in diese Sprache verliebt hat. Sie singt in beiden Sprachen, mischt sie oft in Liedern und benutzt auch die englischen und italienischen Sprachen. Ihre Karriere begann in den

70er Jahren, als sie ihre erste Tour machte und ihre erste LP speicherte. Anfang der 80er Jahre fängt sie an, auf Französisch und Deutsch zu singen. Sie singt oft Lieder von anderen Sängern (Barbara, Herbert Grönemeyer), aber sie hat auch ihre eigenen Lieder geschrieben. Sie wurde vom DFJW unterstützt und ist seither noch sehr aktiv bezüglich der deutsch-französischen Beziehungen.

Warum ist sie nach Nancy gekommen?

Am 22. Januar 2023 feierten Deutschland und Frankreich den 60. Jahrestag des Élysée-Vertrags. Am 22. Januar 1963 haben Charles de Gaulle, der französische Präsident, und Konrad Adenauer, der Bundeskanzler der BRD, einen Vertrag unterschrieben. Der Élysée-Vertrag legt die Ziele einer verstärkten Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Frankreich in den Bereichen internationalen Beziehungen, der Verteidigung und der Bildung fest. Die Gründung des Deutsch-Französischen Jugendwerks (DFJW) und von deutsch-französischen Gymnasien sind direkte Folgen des Vertrages.



Es ist also der Feiertag der deutsch-französischen Freundschaft. Mehrere Veranstaltungen wurden in den folgenden Monaten organisiert, um diese Freundschaft hervorzuheben. Marén Berg ist nach Nancy im Rahmen dieses Projektes gekommen, weil sie ein Produkt dieser deutsch-französischen Freundschaft ist. Sie ist eine sehr begeisterte EU-Bürgerin.

Marén Berg hat uns erklärt, dass die deutsche-französische Freundschaft, und sogar Europa, für sie sehr wichtig sind. Sie findet es äußerst notwendig, dass die Jugend sich für die europäische Einheit bewegt. Laut ihr sollen sich so viele Jugendliche wie möglich in Europa und in den europäischen Institutionen engagieren.



Le 9 février, la chanteuse allemande Marén Berg a visité notre lycée. Le soir d'avant, certains élèves d'Abibac et de Section Euro Allemand avaient assisté à son concert à l'Autre Canal. Nous avons eu la possibilité de l'interviewer, et d'en apprendre plus sur cette personne fascinante.

Marén Berg est une chanteuse franco-allemande. Même si elle n'est pas d'origine française, elle vit depuis longtemps à Paris, puisqu'elle est tombée amoureuse de la France et de sa langue. Elle chante dans les deux langues, en mélangeant souvent les langues dans ses chansons, mais utilise aussi l'anglais et l'italien. Sa carrière commença dans les années 70, quand elle fit sa première tournée et enregistra son premier 33 tours. Elle commence à chanter en français et en allemand au début des années 80. Elle chante souvent des chansons d'autres chanteurs, comme Barbara, ou Herbert Grönemeyer, mais elle écrit aussi ses propres chansons. Elle a été soutenue par l'OFAJ, et est depuis ce temps très engagée sur la question des relations franco-allemandes.

Pourquoi Marén Berg est-elle venue à Nancy?

Le 22 janvier 2023, l'Allemagne et la France ont fêté les 60 ans du traité de l'Élysée. En effet, le 22 janvier 1963, Charles de Gaulle, le président français, et Konrad Adenauer, le chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, ont signé un traité, le traité de l'Élysée. Celui-ci a posé les bases pour une coopération plus forte entre la France et l'Allemagne dans plusieurs domaines, dont les relations internationales, la défense et l'éducation. La création de l'OFAJ (Office Franco-Allemande pour la Jeunesse) et de lycées franco-allemands sont des conséquences directes de ce traité. L'amitié franco-allemande est ainsi fêtée le 22 janvier. Plusieurs événements ont été organisés pour mettre en avant cette amitié. Marén Berg est ainsi venue à Nancy dans le cadre de ces événements, car elle est un produit de cette amitié franco-allemande. C'est aussi une citoyenne européenne très enthousiaste.

Elle nous a expliqué que pour elle, l'amitié franco-allemande et l'Europe sont très importantes. Elle trouve nécessaire que la jeunesse se mobilise pour l'unité européenne. D'après elle, beaucoup de jeunes devraient s'engager en Europe dans les institutions européennes.

Simon D.

La réforme du BAC et la plateforme PARCOURSUP : ce qu'en pensent les élèves et les professeurs

L'avis d'un professeur de spécialité Sciences Economiques et Sociales concernant la réforme du Bac et Parcoursup :

Depuis la fin des épreuves écrites de spécialités, l'absentéisme est récurrent, l'implication de très nombreux élèves est très limitée et les jours fériés du mois de mai n'ont pas arrangé l'implication de chacune et de chacun. Beaucoup de professeurs se posent la question de savoir comment faire en sorte que les élèves soient présents non pas uniquement physiquement mais également intellectuellement. De nombreuses questions se posent autour de cette réforme, notamment en ce qui concerne les disparités de gestion de la fin de l'année en fonction des spécialités. En Sciences Economiques et Sociales par exemple, seuls les sujets abordés lors des chapitres évalués à l'écrit sont envisagés pour l'oral de rattrapage, alors que dans d'autres disciplines telles que les SVT, l'ensemble du programme, donc qui va au-delà des épreuves écrites, peut faire l'objet d'une interrogation orale lors de la phase de rattrapage.

On est dans une course contre la montre pour terminer le programme, générant du stress pour les élèves – parmi ces élèves certains étaient tout le temps présents et investis et d'autres ont montré davantage une volonté de souffler, ce que l'on peut comprendre après les épreuves du mois de mars. Certains établissements font également face à des contraintes matérielles, des contraintes sociales et morales parce que bien évidemment le Grand Oral amène un problème d'iniquité.

Il y a donc une palette de circonstances qui font que beaucoup d'élèves préféreraient un retour des épreuves en juin, afin d'avoir plus de temps. De l'autre côté, on fait face à une ambiguïté si les épreuves de spécialité étaient reportées à la fin de l'année car les notes obtenues lors des épreuves anticipées de spécialité ne pourraient plus être prises en compte par les formations dans Parcoursup. Mais encore faudrait-il avoir le regard des professeurs du supérieur sur l'apport qu'a eu la communication des notes dans Parcoursup...

On sait qu'il y a beaucoup de collègues qui sont en porte à faux concernant cette réforme et qui s'inquiètent de devoir renouveler cette même opération, avec tous les travers qu'elle comporte.

L'avis des élèves de Terminale sur la réforme du bac et sur Parcoursup en général : Entretien avec Anna et Paul

Anna : On n'a pas connu ce qu'il y avait avant cette réforme donc on ne peut pas trop savoir si le nouveau bac est globalement mieux que les précédentes années. Mais je trouve que les épreuves sont arrivées trop tôt dans l'année et que les programmes ont souvent dû être « bâclés » par manque de temps. Nous par exemple en HGGSP, on a reçu notre dernier chapitre le dimanche alors que le bac était le lundi...

L'idée de ne pas faire toutes les épreuves en même temps est quand même bien mais je trouve que passer les épreuves en mars c'est un peu trop tôt.

Paul : Je rejoins Anna par rapport au fait que c'était une bonne idée d'étaler les épreuves dans le temps. Le problème est qu'une fois les épreuves de spécialités passées, on ne fait plus rien.

Anna : Je pense qu'il y a une démotivation pour la plupart des élèves et du coup, ça ne nous encourage plus trop à travailler.

La perspective d'avoir le Grand Oral et l'épreuve terminale de philosophie ne parvient-elle pas à remobiliser les élèves selon vous ?

Anna : Je ne suis pas sûre... moi le Grand Oral je ne le prends pas comme un gros enjeu, ce n'est qu'un oral de 5 minutes [ndlr : 5 minutes d'oral en continu] ...

Et qu'avez-vous pensé de la plateforme Parcoursup ?

Anna : Je trouve la plateforme trop anxiogène. Pendant une période on ne pense plus qu'à ça : qu'aux lettres de motivations, et le fait qu'il y ait notre positionnement par rapport au niveau de la classe rend la plateforme encore plus anxiogène.

Avez-vous eu l'impression que toutes les dates importantes étaient concentrées au même moment (épreuves de spécialités, Parcoursup, éventuels entretiens avec les écoles, etc) ?

Anna : Oui le mois de mars était globalement très chargé, mais tout dépendait des vœux de formation des élèves sur Parcoursup, car toutes n'ont pas les mêmes exigences.

Y'a-t-il quand même des aspects positifs à la réforme du bac ? Par rapport au contrôle continu ?

Paul : Le fait que les épreuves soient étalées dans le temps, ça favorise vraiment chaque matière : on n'est pas obligé d'en délaissier une pour se concentrer sur d'autres par exemple.

Anna : Pareil je dirais le contrôle continu. Mais ce qu'il faudrait qu'ils fassent serait alléger les programmes plutôt que de vouloir tout concentrer sur quelques mois.

Enfin, avez-vous des conseils à donner aux prochaines générations ?

Anna : Par rapport à Parcoursup, dès qu'on sait ce que l'on veut faire, peut-être commencer à réfléchir à ses lettres de motivations parce que même si on se dit que ça peut être vite bouclé, c'est un travail qui est quand même assez long. Donc il vaut mieux l'étaler sur la durée plutôt que de se retrouver le dernier jour à devoir faire toutes ses lettres. Et pour les révisions pour le Bac, les meilleurs conseils c'est de vraiment travailler toute l'année pour éviter d'être submergé et avoir plus de chances de réussite.

« *Les races n'existent pas, pourtant le racisme existe.* »

Rencontre avec Marcel Kabanda, historien et président de l'association IBUKA, qui représente les victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Le 04/05 en classe d'HGGSP

Le 4 mai, la classe de Terminale de la spécialité Histoire Géographie Géopolitique et Science Politique de M. Augris a eu l'honneur de rencontrer Marcel Kabanda, historien et président de l'association Ibuka qui représente les victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Pendant plus d'une heure, les élèves ont ainsi eu la chance de découvrir l'histoire du génocide des Tutsi du Rwanda, un épisode tragique de l'histoire de ce petit pays d'Afrique de l'Est, surnommé le « pays des mille collines », ou le « pays des mille malheurs »...



L'intervention de M. Kabanda a commencé par l'introduction de la notion de « génocide » afin de saisir tous les tenants et les aboutissants du terme, pour mieux comprendre l'ampleur du drame humain qui a impacté ce pays qui compte aujourd'hui 14 [AE1] millions d'habitants. Après actualisation de la définition, le génocide peut ainsi être défini comme une extermination massive de tout un groupe en fonction de critères préalablement établis et de façon intentionnelle, préméditée.

En 1994, le Rwanda a ainsi été le théâtre d'une campagne terrible de meurtres à l'encontre des Tutsi. Revenons dans cet article sur l'histoire de ce génocide révélateur d'un clivage apparu progressivement entre les Hutu et Tutsi.

Quelles sont les origines du conflit entre les Tutsi et les Hutu ?

Pour comprendre les origines du conflit, il faut remonter à la période où le Rwanda était une colonie de la Belgique. Selon la logique de hiérarchisation qui est le principe fondateur du système colonial, les Belges établis dans ce pays décrivent les Tutsis comme supérieurs aux Hutus et plus aptes à diriger. Jusqu'alors, ce pays peuplé depuis le VII^e siècle connaissait une certaine unité du fait de la langue commune parlée par les différents groupes, de la vénération d'un même Dieu et de rites communs.

Cependant, l'arrivée des colons contribue à essentialiser les clivages entre les groupes, fondé sur les différences physiques et intellectuelles apparentes entre les Tutsi et les Hutu. Selon des observations, les Tutsi seraient de plus grande taille que les Hutu, avec un nez plus fin, des lèvres plus minces et un haut front bombé vers l'arrière. Ils correspondraient à un modèle archétypal et sont perçus comme des « faux nègres » selon les termes de l'époque, tandis que les Hutus sont qualifiés de « vrais nègres ». La distinction entre les deux catégories s'exacerbe : les Hutu sont considérés comme inférieurs dans la société coloniale. Sur le plan social, les Tutsi ont accès à l'école et les postes administratifs leur sont prioritairement réservés car ils sont considérés comme plus intelligents. La société est structurée selon une différenciation antagonique entre les Tutsi, davantage représentés dans l'élevage, et les Hutu, qui sont majoritairement investis dans l'agriculture. Les Tutsi érigés par les Belges en ethnie dominante, sont de plus en plus détestés par la majorité Hutu à partir des années 1950.



En raison des difficultés sociales qui pèsent sur les Hutu, des intellectuels dénoncent leur position d'infériorité et commencent à construire un discours de diabolisation des Tutsi. Petit à petit, cette violence se radicalise jusqu'à la volonté d'extermination des Tutsi. Avant l'apogée de la violence atteinte par le génocide, les Tutsi sont d'abord marginalisés : sur les cartes d'identité, la mention « Hutu » ou « Tutsi » apparaît. L'identité de l'enfant est déterminée par le père ; le traitement qui advient aux Rwandais est différent selon leur origine. Ainsi, les Tutsi sont progressivement privés de leurs droits et de leurs libertés, notamment celle d'aller à l'école ou encore d'occuper certains emplois. Dans les années 1960, un grand nombre de Tutsi s'exilent pour fuir les violences ; par ailleurs, cet exil intervient en même temps que le départ des colons belges (1962). Dans les pays où ils sont réfugiés, les Tutsi sont également rejetés, notamment en Ouganda où leur présence suscite de vifs mécontentements.

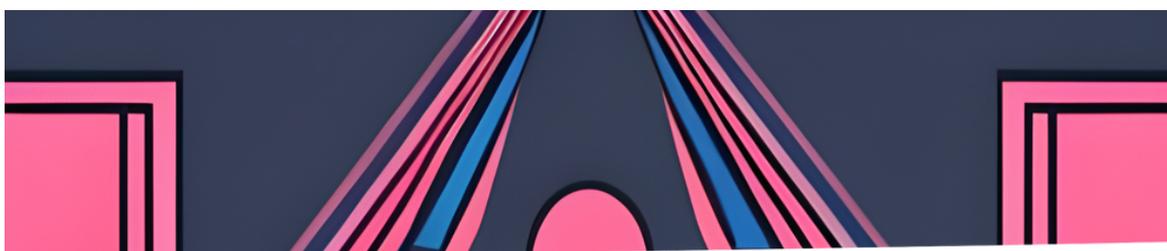
Dans ce contexte, le FPR (Front Patriotique rwandais), un mouvement de lutte contre l'autoritarisme, est créé en Ouganda en 1987 par les exilés, dont l'objectif est de reprendre le pouvoir par la force au Rwanda pour y installer un gouvernement et une armée ouverts à tous les Rwandais, sans discrimination ethnique. Doté d'une branche militaire, le FPR lance une première offensive en octobre 1990, marquant ainsi le début de la guerre civile rwandaise, qui prend fin en 1993 avec les accords d'Arusha.

Pourquoi le génocide a-t-il eu lieu malgré les accords négociés ?

Le président rwandais hutu Juvénal Habyarimana signe un accord de paix pour le partage du pouvoir avec le FPR, mais cet accord est rejeté par un certain nombre de Hutu extrémistes qui refusent tout compromis. Dans ces circonstances, un attentat est perpétré contre l'avion transportant le président du Rwanda, Habyarimana et le président du Burundi Cyprien Ntaryamira, dans la soirée du 6 avril 1994 avant d'atterrir à l'aéroport de Kigali. Les extrémistes hutu du gouvernement ont ainsi la libre voie pour mener leur projet d'extermination des populations civiles tutsi. Entre avril et juillet 1994, les Tutsi sont massacrés par des milices Interahamwe, les FAR et la population civile hutue favorable aux idées des Hutu extrémistes. Entre 800 000 et 1 million de personnes, dont l'immense majorité de Tutsi et quelques Hutu jugés ennemis sont tués. Pendant ces longs mois sanglants, l'ONU est impuissante. Ce n'est qu'à la fin du génocide qu'elle intervient en restaurant la justice à travers le Tribunal pénal international. Le premier procès par un tribunal étranger a lieu en 1999 à Lausanne (Suisse). Les tribunaux Gacaca, qui avaient disparu depuis la période coloniale, sont rouverts, afin de juger les acteurs du génocide.

Après le génocide, qui s'est produit il y a presque trente ans au Rwanda, les voix des survivants continuent de se lever pour rompre leur isolement, se reconstruire et transmettre aux générations la mémoire du passé pour mieux préserver l'équilibre et la paix. C'est la mission que s'est donnée l'association IBUKA : se souvenir pour ne pas oublier. Merci à Monsieur Marcel Kabanda d'être venu témoigner.

Adèle J.



Une réforme des retraites qui passe mal ?

Un an tout juste après la réélection de E. Macron, la colère sociale gronde. La réforme des retraites est contestée par une grande partie de la population, l'intersyndicale s'unit, des manifestations records ont lieu, le gouvernement maintient sa position, des manifestations et actions coups de poings se déroulent avec de nombreuses violences et heurts avec les forces de l'Ordre...

Depuis le 19 janvier, des millions de Français ont été grève et ont manifesté pour faire entendre leur voix. Dès la première manifestation, la contestation était beaucoup plus forte qu'attendue, avec quatorze journées d'actions dans 300 villes différentes partout en France. Laurent Berger, secrétaire générale de la CFDT sur le plateau de « C à Vous » affirmait « c'est le plus grand mouvement en termes de nombres de manifestants depuis 1968 ».

L'origine de cette colère sociale ? De nombreuses pierres d'achoppement

La réforme des retraites prévoit notamment le recul de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans !

Cette loi, qui a été promulguée le vendredi 14 avril, « a été adoptée » dans un contexte très tendu. Elle a été proposée à l'assemblée dans le cadre d'une loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale. Ce détail n'est pas anodin comme le souligne le maître de conférences en droit public à l'université Paris-Assas, Benjamin Morel dans une tribune au Monde : « [le gouvernement] s'assure de pouvoir faire usage d'un 49.3, sans sacrifier une cartouche pouvant être utilisée pour un projet de loi ordinaire, notamment le projet de loi immigration. Le PLFSS rectificatif ouvre également la possibilité d'utiliser le dispositif prévu au second alinéa de l'article 47-1 de la Constitution. Celui-ci dispose que, « si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée en première lecture dans le délai de vingt jours après le dépôt d'un projet, le gouvernement saisit le Sénat qui doit statuer dans un délai de quinze jours ». » Le temps des débats parlementaires a donc été particulièrement court et la stratégie d'obstruction parlementaire de la France Insoumise/NUPES n'a pas aidé non plus au climat serein nécessaire aux débats. Cette stratégie a d'ailleurs été dénoncée par l'intersyndicale. Par ailleurs, il n'y a pas eu de concertation aboutie entre le gouvernement et les syndicats. Enfin, E. Macron et son gouvernement ont eu recours à l'article 49.3. La colère s'est fait ressentir dans la rue et face aux débordements, la répression policière s'est intensifiée : charges violentes, matraquages, usage de gaz lacrymogène, arrestations ...

Pour justifier cette loi et tout ce cheminement, E. Macron et son gouvernement ont avancé plusieurs arguments. Tout d'abord, la réforme des retraites apparaissait sur son programme de réélection lors des dernières élections. Cependant, selon certains, E. Macron aurait été élu pour faire barrage à l'extrême droite représentée par M. Le Pen et cela se serait confirmé par son absence de majorité absolue à l'assemblée.

Ensuite cette réforme constituerait selon le gouvernement « le seul moyen » pour sauver notre système de retraite. Ce changement progressif permettrait selon la majorité présidentielle d'atteindre un équilibre budgétaire du système des retraites d'ici 2030.

Or ici encore, certains s'opposent à l'argument. Le déficit évoqué par la majorité présidentielle ne serait pas si alarmant. Certes il est présent mais d'après Pierre-Louis Bras, président du Conseil d'orientation des retraites (COR) : "les dépenses de retraites sont relativement maîtrisées".

De plus il existerait plusieurs autres solutions pour financer le (léger) déficit des retraites. Les économistes Thomas Piketty et Michaël Zemmour proposent une alternative et s'accordent sur une proposition de cotisation de 2% sur les 500 plus grosses fortunes françaises, « ce qui ferait même trop d'argent qu'il faudrait utiliser pour autre chose. ». La CGT dénonce : « les dépenses de l'État en faveur des entreprises s'élèvent à 157 milliards. Les pertes de l'évasion fiscale sont estimées à 100 milliards. [...] Les baisses d'impôts bénéficiant aux plus riches (suppression de l'ISF, flat tax, diminution de l'impôt sur le revenu) ont privé l'État de 16 milliards d'euros annuels. Les dépenses socio-fiscales (niches sociales et baisses de cotisations patronales) sont quant à elles estimées à 64 milliards. Et ce n'est encore rien comparé aux 544,5 milliards d'euros possédés par les milliardaires français. »



Cette réforme est aussi vantée par ses initiateurs pour son caractère « juste » et «égalitaire» Or ceci fait aussi débat. Pour certains, cette réforme serait profondément injuste et inégalitaire. Elle viserait notamment ceux qui ont commencé à travailler tôt, qui n'ont pas fait beaucoup d'études et qui connaissent les conditions de travail les plus difficiles : « A l'âge actuel de la retraite, ¼ des hommes les plus pauvres sont déjà morts, contre 6% des plus riches. Avec un âge légal de départ à 64 ans, 1/3 des plus pauvres seront déjà morts » comme l'écrit Oxfam France. L'intersyndicale (l'union des syndicats dont les deux principaux acteurs sont la CGT et la CFTD) s'accorde aussi sur ce point comme l'explique clairement la CFTD : « notre opposition à la réforme repose sur le décalage de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. C'est le paramètre le plus injuste, car il répartit l'effort uniquement sur ceux qui ont les carrières les plus modestes. Il y a une unanimité syndicale sur cette question. ».

Avec cette réforme enfin, les femmes semblent grandement désavantagées, entre autres par la prise en compte dans le décompte de toute la carrière au lieu des 25 dernières années et des 6 derniers mois dans le public. En effet les périodes de temps partiel, d'interruption pour charges familiales comme le congé maternité par exemple ou de chômage ne pourront plus être neutralisées et feront baisser le montant des pensions.

La temporalité de cette réforme est-elle judicieuse ?

Après une pandémie sans précédent ayant mis à mal le moral des Français et une crise inflationniste impactant leur pouvoir d'achat, est-il opportun de surenchérir en demandant aux français de travailler deux ans de plus ? : « Selon un sondage Ipsos Sopra Steria réalisé le 02 février 2023 pour Franceinfo et France Télévision, environ sept personnes interrogées sur dix "soutenaient" les mobilisations (72%) et les grèves (69%). »

Quand le climat s'en mêle !

Soulignons la non prise en compte du changement climatique dans le calcul des prédictions sur lequel est basé la réforme des retraites. François Gemmenne, scientifique, chercheur, professeur à Sciences-Po et membre du GIEC l'explique sur le plateau de Quotidien le 10 mars 2023 : « Ce qui est fascinant avec la réforme des retraites c'est qu'on essaye la de tabler, de la justifier par des projections démographiques à 20 ans ou 30 ans. [...] On raisonne sur la réforme des retraites comme si il n'y avait pas de changement climatique. Comme si aucun des paramètres qui justifient le projet allaient être percutés par le changement climatique [...] En réalité le climat va transformer les conditions de travail : il y a certains métiers qui vont devenir plus pénibles, il y aura des migrations en France [...] Et puis surtout le changement climatique va altérer considérablement notre espérance de vie. Quand on regarde ces impacts sur la santé publique, c'est effrayant. On peut et doit s'attendre à une baisse de l'espérance de vie, c'est scientifiquement prouvé. »

Une démocratie contestée ?

Beaucoup affirment que dès le début, la majorité présidentielle a fait en sorte qu'il y ait le moins de débats possibles, que l'opposition ne soit pas écoutée pour promouvoir son projet qualifié selon certains de projet bancal. Pourtant E. Macron et son gouvernement ont utilisé des outils constitutionnels au parlement. Mais la population française ne se sentirait pas écoutée, ne croirait plus en la politique, en la démocratie.

Force est de constater que la France fait face à une crise politique et démocratique majeure. Les Français votent, essayent d'être représentés justement : beaucoup ont le sentiment que le président élu ne prend pas toujours en compte les oppositions. Les Français manifestent : rien ne change ? Résultat : l'abstention aux élections augmente et les élus ne paraissent plus si légitimes que cela.

Les derniers débats au Parlement ont été l'occasion de tentatives d'antiparlementarisme (obstruction des débats ...) de diabolisation des parties de l'extrême droite comme de l'extrême gauche avec souvent des dérives verbales.

Il apparaît plus que jamais nécessaire de méditer la réflexion d'Albert Camus : « Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles. »

A.

Les recommandations de la rédaction

Parce qu'il faut bien se détendre un peu, la rédaction vous propose en vrac des podcasts disponibles gratuitement pour enjoliver vos journées



iced coffee break

Ben Névert

4 quarts d'heure

L'heure du monde

simple caféine

contre soirée

Ocean Andrea

les archives du crime

canapé 6 places

Emma Chamberlin



Le Bûcher n°13

Juin 2023